



Compte-rendu du Comité de Pilotage

sur les Rythmes Educatifs à Breteil

13 décembre 2017 20H – 22H

Salle du conseil municipal

Présents : Céline CLAVIER (adjointe à l'éducation et l'enfance), Joseph LE LEZ (maire de Breteil), Karine MENDES (coordinatrice enfance-jeunesse), Audrey GUITTON (directrice de l'école Notre Dame), David BOUGEARD (enseignant à l'école Notre Dame et animateur TAP), David MOISAN (directeur des accueils périscolaires), Cécile FONTAINE (APE), Virginie MOUTEL (APE), Isabelle SAMZUM (APEL), Alain COIRRE (DDEN de l'école élémentaire), Stéphane CASSAGNOU (directeur de l'ALSH Les Francas), Alexandra MARQUEZ (directrice de la maternelle Les Trois Rivières), Christine FAUCHOUX (directrice de l'école élémentaire Les Trois Rivières)

Excusés : Danielle MARSA (IEN), Roland GIQUEL (adjoint au maire), David BOUILLE (OGEC Notre Dame)

Objet de la réunion : Evaluation du Projet Educatif Territorial (PEDT)

La réunion a pour objectif de décider d'un éventuel changement d'horaires scolaires pour la rentrée 2018/2019, en tenant compte des résultats des différentes enquêtes menées en novembre/décembre 2017.

1. Méthodologie mise en place pour évaluer le PEDT

- Un semainier de la fatigue rempli par les enfants d'élémentaire, sur le temps de classe. Un semainier par enfant, sur lequel l'enfant a indiqué ses activités et son état de fatigue aux différents moments de la journée.
- Une réunion publique le samedi 18 novembre 2017.
- 3 Questionnaires réalisés avec la participation du COPIL.

Cette méthode a été décidée lors du dernier comité de pilotage (COPIL), les questionnaires ont été élaborés avec l'aide des membres du COPIL.

- Pour les partenaires éducatifs : questionnaire envoyé à l'ensemble des partenaires, enseignants, animateurs, intervenants TAP... le 7 novembre 2017

Un questionnaire par équipe a été rempli du 7 au 17 novembre 2017

10 questionnaires ont été remplis :

Ecole publique : tous les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire

Ecole privée : les enseignants et les ASEM

Restaurant municipal : la responsable et les animateurs

Animateurs périscolaires : les animateurs TAP et garderie

ATSEM : les 4 ATSEM de l'école publique

Aide aux devoirs : les bénévoles

Dossier suivi par Karine MENDES, coordinatrice Enfance Jeunesse animation@breteil.fr
Céline CLAVIER, adjointe à l'éducation



Médiathèque : les deux bibliothécaires

PMC : l'intervenant de Pêche Moderne.Com

Maison du patrimoine : la directrice qui est actuellement intervenante TAP

Service Enfance/jeunesse : le directeur des accueils périscolaires et la coordinatrice enfance jeunesse

- Pour les enfants : 1 questionnaire par classe d'élémentaire, rempli avec le directeur des accueils périscolaires, la coordinatrice enfance jeunesse ou un animateur pendant les TAP.

9 questionnaires ont été remplis du 21 novembre au 1er décembre 2017. Au total 166 enfants du CP au CM2 ont participé.

- Pour les familles : 1 questionnaire à remplir en ligne du 18 au 27 novembre 2017.

71 personnes ont répondu au questionnaire.

2. Synthèse de l'évaluation du PEDT de Breteil sur la question du rythme des enfants

Suite aux différents questionnaires aux familles, enfants et partenaires éducatifs, nous proposons une synthèse des résultats portant spécialement sur les réponses liées au rythme de vie des enfants, en laissant de côté pour l'instant les questions liées à l'organisation, la communication, le contenu des TAP...

Fatigue des enfants

D'après les réponses des différentes parties, on peut considérer qu'une majorité d'enfants est fatiguée en fin de journée et a des difficultés à se lever le matin (questions 1 et 2). L'organisation de la journée permet néanmoins des temps de repos pour les enfants (question 3).

Durée des activités

Les temps d'activités semblent convenir aux enseignants de l'école publique et aux animateurs de la maternelle. C'est plus nuancé à l'école privée et aux TAP élémentaires. Les animateurs, ainsi que 38.13% des enfants estiment que les TAP sont trop courts (question 4). Les parents, quant à eux semblent en majorité satisfaits (53.5%). Les enseignants confirment l'intérêt des matinées longues qui sont propices aux apprentissages.

Bien que 56.4% de parents trouvent le temps de vie en collectivité de leurs enfants adapté, plusieurs partenaires éducatifs estiment qu'il n'est pas satisfaisant et une majorité d'enfants le trouve trop long (question 6).

Différence d'horaires maternelle/élémentaire

Concernant la différence d'horaires entre la maternelle et l'élémentaire (questions 7), les avis sont partagés. Cela semble gênant pour le travail d'équipes des enseignants, notamment à l'école privée, mais également à l'école publique où les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ne peuvent plus être encadrés par les enseignantes de maternelle. Pour seulement 25.4% des parents cette différence est pertinente. La pause méridienne allongée ne serait-elle pas également bénéfique pour les enfants d'élémentaire. Ce poserait alors la question du partage des locaux avec la maternelle.

4 jours ou 4.5 jours...

Globalement le rythme actuel permet de meilleurs apprentissages d'après les enseignants de l'école publique, notamment grâce aux 5 longues matinées. Ce n'est pas le cas pour les enseignants de l'école privée qui trouvent la semaine trop chargée. L'avis des familles est très partagé avec 46.5% de « oui » et 46.4% de « non » à la question « Globalement, estimez-vous que le rythme actuel est bénéfique pour vos enfants ? ».

Dans les remarques des parents, 10 sur 71 remettent en cause la semaine de 4.5 jours, en argumentant, pour la plupart, la fatigue de leurs enfants. Deux autres parents réclament le retour à la semaine de 4 jours pour les maternelles. A contrario, 6 parents se positionnent clairement pour le maintien de la semaine actuelle. Un parent propose des TAP sur 2 après-midis et un autre sur une demi-journée.

Du côté des partenaires éducatifs, seules les ATSEM de l'école publique remettent en question la semaine de 4.5 jours. Les enseignants n'ont rien ajouté dans les remarques. La médiathèque souligne l'aspect positif des TAP le midi.

Quant au service enfance jeunesse, convaincu des bienfaits de la semaine de 4.5 jours, avec ses 5 matinées et la régularité des rythmes, nous proposons de nous pencher sur la question des TAP élémentaires sur la pause méridienne, qui permettrait d'avoir une vraie pause le midi et de ne pas presser les enfants après l'école. L'option d'une après-midi entière de TAP nous paraît également intéressante, elle permettrait de prendre le temps pour des activités et d'adopter un fonctionnement plus proche de celui d'un centre de loisirs, d'impliquer davantage les enfants dans la construction des projets d'animation (possibilité de faire des grands jeux, d'associer plus les enfants à la préparation du matériel...).

L'organisation actuelle semble convenir à la maternelle publique, mais pose quelques soucis à l'élémentaire publique : de l'avis de l'ensemble des professionnels (enseignants et animateurs), il manque un temps de récréation après l'école à 15h45. Afin de ne pas encore allonger la journée de



l'enfant, il serait préférable de faire ce temps de récréation sur le temps scolaire. Cela permettrait aux enfants de décompresser après l'école et de ne pas être pressés pour aller vite en TAP. La mise en place des ateliers serait ainsi plus rapide, on gagnerait donc en temps d'activité. Cela permettrait également un meilleur dialogue entre animateurs et enseignants sur ce temps de récréation.

3. Echanges entre les membres du COFIL

Ecole élémentaire Les Trois Rivières :

La majorité de l'équipe enseignante n'est pas favorable à un allongement de la pause méridienne.

Actuellement il y a 10 minutes de récréation l'après-midi en élémentaire. Nous pourrions envisager de décaler ces 10 minutes en fin d'après-midi. L'équipe enseignante de l'école élémentaire ne s'est pas concertée sur ce point, mais les directrices soulignent que cela n'est pas préconisé par l'Education nationale.

Ecole élémentaire Notre Dame :

L'organisation actuelle de la semaine et des TAP ne convient pas :

- Semaine chargée, les enfants finissent à 17h00 les jeudi et vendredi.
- Horaires différents de la maternelle
- Pas de temps libres pour les enfants, ils sont tout le temps sollicités sur des activités

L'équipe donne des pistes de réflexion :

Fonctionner avec 4 matinées rallongées (exemple : 8h30-12h30), et des après-midi courtes (exemple : 13h30-15h30), en regroupant les TAP le mercredi matin. Cette solution n'est pas envisageable pour la mairie, car :

- le retour à une semaine de 4 jours entraînerait une obligation de rallonger la pause méridienne (2 heures minimum pour pouvoir continuer à bénéficier des aides de la CAF).
- le mercredi matin ne serait plus des TAP mais du centre de loisirs,
- la mairie n'aurait plus les financements de l'Etat.

Une réorganisation des horaires et des TAP est nécessaire. Pourquoi pas 4 fois 1 heure comme à l'école publique ? Il est souligné que l'école privée a déjà 1 heure d'enseignement de plus que l'école publique (25h au lieu de 24h). Pourquoi pas essayer de finir tous les jours à 16h30 comme à la maternelle (exemple : lundi de 15h30 à 16h30 enseignement religieux ; mardi, jeudi et vendredi 15h30-16h30 TAP). Cela poserait toutefois les mêmes problèmes qui ont été résolus en emmenant les enfants à l'école publique pour les TAP (problèmes de locaux et pas vraiment de choix au niveau des activités).

Une réflexion sera menée en ce sens.

4. Décisions du COFIL :

- Maintien des 5 matinées scolaires à l'école publique, avec les horaires actuels.
- Maintien des TAP.



- Réflexion à mener pour positionner la récréation en fin d'après-midi à l'école élémentaire publique : la directrice échange avec ses collègues à ce sujet ; la mairie interpelle l'Inspection Académique pour vérifier la faisabilité.
- Réflexion sur des changements d'horaires à l'école élémentaire privée (plus de régularité et mêmes horaires qu'à la maternelle).
- Karine MENDES contacte dès le lendemain l'Education Nationale pour vérifier les points suivants : Sommes-nous contraints au même calendrier pour d'éventuels changements d'horaires de l'école privée ? Pouvons-nous envisager de positionner la récréation en fin d'après-midi ? Quel est le calendrier à suivre pour la réécriture du PEDT ?

Prochain comité de pilotage le mercredi 7 février 2018 à 20h00 dans la salle du conseil en mairie.

Retours de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) d'Ille-et-Vilaine, interrogés par téléphone le 14 décembre 2018 :

- Nous n'avons pas de date butoir pour l'éventuel changement d'horaires de l'école privée qui n'est pas soumise aux mêmes règles. Le DASEN n'a d'ailleurs pas la main sur ces horaires, seul le conseil d'administration de l'école décide. Nous avons donc tout notre temps pour y réfléchir et préparer une organisation pertinente.
- Pour la réécriture du PEDT : suite à l'expérience de l'an dernier avec les autres communes (qui avait un an d'avance sur nous), l'Education nationale a décidé de proroger pour un an les PEDT actuels, afin de nous laisser le temps de faire une vraie évaluation et de ne pas bâcler le nouveau PEDT. Nous avons donc une année de plus avec le PEDT actuel avant de réécrire le suivant. Nous devrions recevoir un courrier prochainement pour nous en informer.
- Pour ce qui est de la récréation en fin d'après-midi, M. NOTHEISEN m'a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un texte de loi, mais plutôt de recommandations. Apparemment, la recommandation serait même de ne pas faire de récréation sur des après-midi de seulement 2 heures. Il doit contacter l'inspectrice, Mme MARSÀ, pour en échanger avec elle.